



- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

IDENTIFICATION DU MANDAT (réservé à La CLEF)

Type de paiement : récurrent

ICS : FR 21 ZZZ 86B0FF

SIRET : 785 124 744 000 26

DEBITEUR

Nom / Prénoms du débiteur

Numéro et nom de la rue

Code Postal

Ville

Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Fait à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, le | | | | | | | |

Signature *

**Obligatoire*

Païement pour une tierce personne (Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir)

Nom du tiers débiteur: (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne)

Numéro et nom de la rue

Code Postal

Ville

.....
Pays

Les facilités de paiement de La CLEF ne sont pas automatiques mais un service gratuit auprès des adhérents de l'association. En cas de rejet bancaire répété, La CLEF se réserve le droit de ne plus proposer ces facilités de paiement à la famille ou l'adhérent concerné.